

Protocole sanitaire

Collège François Truffaut - Argentan

Préambule

Le protocole sanitaire du collège F. Truffaut s'appuie sur les directives ministérielles du Protocole sanitaire national intitulé « Guide à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées ». Les prescriptions du protocole d'établissement sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances et des préconisations nationales.

Les 5 fondamentaux du protocole sanitaire

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels
- La formation, l'information et la communication

	Mesures suivies	Personnels	Equipements et modalités
Nettoyage et désinfection des locaux et matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage avec un détergent usuel ; désinfection à l'aide d'un virucide (norme EN 14476) • Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage • Désinfection plusieurs fois par jour des surfaces fréquemment touchées • Désinfection adaptée des matériels collectifs et des salles spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Agents territoriaux • Personnels Education Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel d'entretien professionnel • Produits de désinfection et équipement de protection - équipement individuel (kit)
Sanitaires	<p>Distanciation physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de lavage des mains par groupe de 15 maximum à chaque déplacement • Flux d'élèves : respect de la distanciation de 1 m au moins, privilégier 2 m (matérialisation et signalisation dans les lieux de passage) <p>Hygiène, le nettoyage et désinfection des locaux et matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement régulier en consommables (savon liquide, papier essuie mains) ; • Essuie-mains en papier • Aération fréquente des locaux : ouverture des fenêtres des salles toutes les heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipes éducative et pédagogique • Vie scolaire • Agents territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque enseignant est responsable d'un groupe • L'encadrement des élèves lors de la pause méridienne est réalisé par les AED et les enseignants • Plusieurs points d'eau sont accessibles
Accueil des élèves	<p>Etat de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas mettre son enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille • Prendre la température de l'enfant avant le départ pour l'établissement (ne pas venir si supérieure à 37,8°) • Les personnels respectent cette même consigne <p>Arrivées et flux de personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limitation des entrées et contrôle des accès aux bâtiments à toute personne extérieure • Arrivée échelonnée : <ul style="list-style-type: none"> ➡ Entrée : entre 8h (privilégier les élèves utilisant les transports scolaires) et 9h ➡ Sortie : le midi entre 12h et 13h / le soir entre 15h et 17h (transports scolaires) • Accès direct en classe à la suite du lavage des mains, avec adulte accompagnateur • Ouverture de deux accès principaux (élèves) et deux accès secondaires (personnels) 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipes éducative et pédagogique • Loge • Secrétariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Balisage • Accueil physique

<p>Accueil des élèves</p>	<p>Distanciation physique dans la file d'entrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flux d'entrée et de sortie : sens prioritaire de passage au sortant • Matérialisation de la distanciation : affichage, marquage au sol, rubalise • Signalétique facile à comprendre et visible : fléchages évocateurs + plan <p>Emplois du temps en présentiel 6^{ème} – 5^{ème}</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil sur 4 jours (journée pleine et/ou demi-journée) : lundi, mardi, jeudi, vendredi • Amplitude horaire : 8h – 17h • 3 modèles d'EDT selon les profils d'élèves : transports scolaires ; DP ; externe ; bilangue ; LV2 • 20h de cours hebdomadaire (+ AP ou aide aux devoirs possible) • Pas de permanence • Jour de la rentrée : reprise le lundi 18 mai pour les 6^{èmes} ; reprise le mardi 19 mai pour les 5^{èmes} <p>Emplois du temps en présentiel 4^{ème} et 3^{ème}</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil sur 2 jours : lundi et jeudi / mardi et vendredi • Amplitude horaire : 8h – 17h • 3 modèles d'EDT selon les profils d'élèves : transports scolaires ; DP ; externe ; bilangue ; LV2 • 10h de cours minimum hebdomadaire (+ AP ou aide aux devoirs possible) • Pas de permanence • Jour de la rentrée : reprise le lundi 8 et mardi 9 juin 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction • Vie scolaire • Equipes éducative et pédagogique • Direction • Vie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Courriels • Site internet CLG • ENT • Appels téléphoniques
<p>Aménagement des salles de classe</p>	<p>Respect de la distanciation physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distance d'1 m minimum entre les tables et avec le bureau du professeur (privilégier 1,5m à 2m) • Table les unes derrière les autres (pas de face à face) • Pas de déplacements dans la classe <p>Pas de croisements à l'intérieur de la classe : sens de circulation à l'intérieur de la classe</p> <p>Brassage des élèves minimisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Format « 1 classe = 1 salle », plusieurs groupes disposant de 2 salles en alternance • Salles banalisées aménagées pour accueillir 15 élèves au plus <p>Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents territoriaux • Equipes pédagogiques 	

<p>Circulation des élèves et des adultes</p>	<p>Sens de circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens unique de circulation pratiquement dans tous l'établissement • Signalétique facile à comprendre et visible : fléchages, couleurs, icônes <p>Distanciation physique et flux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portes intérieures en position ouvertes • 2 horaires de pause méridienne afin de répartir les groupes de demi-pensionnaires <p>Brassage limité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun changement de classe par les élèves • Déplacement unique des enseignants et autres personnels (exception : EPS) • 2 zones de cours distinctes selon les niveaux 6^{ème} + 4^{ème} et 5^{ème} + 3^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> • Agents territoriaux • Equipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Balisage • Plan de circulation (cf annexe)
<p>Demi-pension</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des temps de restauration et d'accès : 2 services ; 1 seul groupe en attente ; arrivée progressive des autres groupes ; enseignant et AED pour encadrer la circulation • Distribution des plateaux déjà préparés par les agents • Distribution de l'eau par l'AED • Circulation à sens unique • Disposition des élèves en quinconce dans le respect des distanciations physiques • Nettoyage des tables et des chaises après les repas • Lavage des mains avant et après chaque repas : encadrement par un enseignant • Points d'eau : zone restauration + vestiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipes éducative et pédagogique • Agents territoriaux • Vie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de circulation (cf annexe) • Les enseignants accompagnent leurs élèves jusqu'au lavage des mains puis prise en charge par les agents et les AED
<p>Temps de pause</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de pause indépendants selon les groupes et les enseignants • Effectif limité par groupes : 2 à 3 selon les 2 cours + espace « jardin » • Pas de jeux de contact et de ballon ni échanges d'objets • Zones matérialisées au sol afin de délimiter des espaces selon les groupes • Marquage au sol de points espacés de 2m pour repérer les distances • Lavage des mains en début et fin de pause 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipes pédagogiques • Vie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de circulation (cf annexe) • Les enseignants et la Vie scolaire doivent pouvoir être en contact

Activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'activités de basse intensité quand la distanciation n'est pas possible. La distanciation à respecter est de 5m pour la marche rapide et de 10m pour la course à pied • Pas de jeux de ballons ni de sport de contacts ou de sports collectifs • Pas d'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous ou assurer une désinfection régulière adaptée. • Tenue adaptée à l'EPS portée par les élèves dès l'arrivée de la demi-journée (pas de vestiaire accessible pour se changer) 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe EPS 	<ul style="list-style-type: none"> • plusieurs espaces extérieurs, dans l'enceinte du collège, sont disponibles • 3 salles sont réservées à l'EPS en cas de besoin
Equipement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Masque des élèves fourni par les familles (usage selon les règles sanitaires à respecter strictement) • Matériel individuel pour les élèves et les personnels : pas d'échange d'équipement scolaire • Pas de transport d'affaires scolaires pendant la pause méridienne : maintien dans la salle sur une journée • Activités individuelles privilégiées pour éviter tous les échanges de matériel • Matériel pédagogique nettoyé et désinfecté après utilisation (lingette désinfectante) en cas de mutualisation exceptionnelle • Démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos à privilégier 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnels du collège 	<ul style="list-style-type: none"> • « kits » enseignants • Consigne aux familles : équipement type de l'élève
Personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Distanciation physique dans les espaces de travail • Présence et déplacements dans l'établissement limités au strict nécessaire • Nettoyage et désinfection des espaces de travail, aération des lieux de travail • Zone de travail et accès aux équipements professionnels (postes informatiques, CDI...) limités • Port du masque par le personnel en présence des élèves, lors de leurs déplacements ; port du masque non obligatoire pour les enseignants lorsqu'ils font cours et sont à plus d'un mètre des élèves. • Accueil/Vie scolaire : accueil des familles en extérieur ou espace ouvert en faisant respecter la distanciation physique ; communication à distance privilégiée • Sensibilisation / formation aux gestes barrière et aux protocoles de nettoyage individuel, de circulation... • Remise et signature de documents extérieurs à réaliser sans contact entre les personnes (livraison...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnels du collège • Communauté éducative 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces d'accueil réaménagé • Equipement de désinfection mis à disposition • Mise à disposition de masques • Affichage

<p>Information et communication</p>	<p>Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information / Préparation : CHSCT ; membres du personnel du CA • Sensibilisation / Formation : plénières (3 rencontres) ; mises en situation • CA extraordinaire • Information sur le respect impératif des gestes barrière avec rappel du R.I. <p>Parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des modalités de reprise : conditions d’ouverture et d’accueil ; rôle des parents ; sensibilisation aux gestes barrière ; information sur la gestion de l’accueil en cas d’apparition de symptômes chez un élève ou un personnel ; organisation de la demi-pension et des EDT • Sondage : effectifs par niveau + DP + transport • Information régulière des familles de la situation de l’établissement : conditions d’encadrement, situation sanitaire, règlement intérieur, suivi pédagogique • Information sur le strict respect des gestes barrière avec rappel du règlement intérieur <p>Elèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jour de la rentrée : information pratique et sensibilisation sur la distanciation physique, les gestes barrière + présentation des nouvelles modalités d’accueil • Information sur le strict respect des gestes barrière avec rappel du règlement intérieur • Accompagnement par les enseignants : éducation à la santé, soutien pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnels du collège • Communauté éducative • Equipes pédagogiques • Infirmier • Direction 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentiel + mail • Documents préparatoires : protocoles, plans, diaporama... • Site du collège • ENT • Courriels • Appels téléphoniques • Intervention dans les classes dès l’arrivée des élèves • Sensibilisation réalisée à chaque nouvelle arrivée
<p>Procédure de gestion d’un cas Covid-19</p>	<p>Gestion d’un cas suspect</p> <ul style="list-style-type: none"> • La personne est immédiatement isolée avec un masque à l’infirmierie afin de la surveiller en attendant son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. • Le médecin de l’Education nationale est contacté et la personne consulte son médecin traitant. • Les locaux occupés par la personne font l’objet d’un nettoyage approfondi. • Les gestes barrière doivent être impérativement respectés. • La personne ne pourra revenir dans l’établissement qu’après un avis médical <p>Gestion d’un cas positif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services académiques sont immédiatement informés et se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement. • Les modalités d’identification et de dépistage des cas contacts ainsi que les modalités d’éviction sont définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou d’établissement pourront être prises. • Les locaux occupés et objets potentiellement touchés par la personne dans les 48h qui précèdent son isolement font l’objet d’un nettoyage approfondi minutieux. • Les personnels et les parents des élèves entrés en contact avec la personne malade sont informés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté éducative • Autorités académiques • Conseil départemental 	